

CSAL du 13 novembre 2023

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

Le contexte social de ces derniers mois, voire de ces dernières années est difficile: une inflation galopante, une politique que personne ne comprend, une réforme des retraites qui en a fait prendre pour deux ans fermes à tout le monde.

Les suppressions de postes, l'augmentation de la charge de travail, les restructurations des sites et des métiers, la dé-métropolisation, les difficultés à obtenir une mutation géographique près de ses intérêts familiaux sont une réalité qui frappe durement les agents des finances publiques.

Les usagers de nos services sont mécontents, et ils nous le font savoir. Les agents de la DGFIP ne connaissent plus de répit, et tout au long de l'année, les services sont plus que surchargés.

Où est donc passée la baisse de fréquentation des accueils, tous canaux confondus, promise par le NRP, la dématérialisation, le Prélèvement à la Source, la déclaration automatique ?

Les résultats particulièrement moroses de l'enquête réalisée dans le cadre de l'observatoire interne 2023 au niveau ministériel montrent des personnels inquiets, désabusés, fatigués, de plus en plus démotivés, dont près de 66 % estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens. Et en ce qui concerne l'indicateur du stress, la DGFIP s'offre la plus mauvaise note avec 6,8 sur une échelle de 10 !

Ce constat amer rejoint malheureusement ce que nous n'avons cessé de dénoncer depuis des années à savoir une désorganisation en chaîne du travail, l'absence de culture commune, le manque de vision et une administration qui part dans tous les sens !

Pour FO-DGFIP 92, cet implacable glissement ne peut s'arrêter qu'avec l'arrêt des restructurations, le renforcement des moyens et la légitime reconnaissance des rémunérations des personnels.

Force Ouvrière poursuit le combat sur l'ensemble de ses revendications et notamment la première d'entre elles : les salaires. Bien que l'on nous explique que les prix stagnent, baissent, voire ralentissent, l'inflation reste très élevée à des sommets non atteints depuis de nombreuses années. Nous revendiquons, à nouveau, une hausse du point d'indice pour augmenter le traitement des fonctionnaires.

FO-DGFIP 92 rappelle que ce sont les agents seuls, qui, par leur investissement font que la DGFIP continue de fonctionner.

Dans ce contexte, FO rappelle le cadre intersyndical de la pétition qui circule actuellement dans les services. Conçue comme une première étape de mobilisation, cette pétition souligne la nécessaire et urgente reconnaissance de l'engagement des personnels de la DGFIP qui passe par une revalorisation pérenne et immédiate de la rémunération pour tous !

Quant à notre réunion d'aujourd'hui, nous allons traiter entre autres de la mise en place d'une antenne extra-départementale des SIE des Hauts-de-Seine à Vendôme.

A ce jour, aucun bilan n'est dressé pour les SIE à distance alors que 5 antennes ont été créées depuis le 1er septembre 2022.

Mais le réseau fait remonter son propre bilan évoquant les problématiques liées à la redondance et à l'absence de diversité des tâches confiées à ces structures, déclenchant lassitude et un turnover des effectifs.

Les retours des nouveaux SIE à distance, créés au 1er septembre 2023, évoquent quant à eux, l'absence d'informations pratiques en matière d'habilitation, d'applications, d'accès à la base de données du département d'export, organisation du service et des équipes.

Les fiches techniques à l'appui de ces relocalisations n'ont pas suffi à combler toutes ces lacunes.

Tout comme les Centres de Contact des Professionnels, les SIE à distance n'ont été « attractifs » que pour les agents souhaitant rejoindre ou se rapprocher de leur domicile familial dans des départements difficiles à obtenir en matière de mobilité.

Pour beaucoup, ce sont des contractuels qui ont été recrutés afin de pallier l'absence d'arrivées sur ces services.

En effet, le transfert des missions vers des SIE à distance avec la création d'un seul SIE au niveau départemental dans lequel ne subsistera que quelques tâches résiduelles de back-office démontre, sans équivoque, que la Direction Générale a mis en route un plan de liquidation des SIE. Sans oublier le service rendu à l'utilisateur professionnel, nécessitant réactivité et accompagnement personnalisé, réduit à sa plus simple expression !

C'est pourquoi, F.O.-DGFIP

- **rejette toute fusion de postes ou services;**
- **condamne la création d'unités administratives disproportionnées et/ou éclatées et donc ingérables, distantes géographiquement de leur tissu fiscal dégradant ainsi les conditions de travail des agents et le service rendu aux usagers;**
- **rejette toute hiérarchisation ou abandon des missions en fonction des enjeux.**